



BARBARA BUI

RAPPORT SEMESTRIEL 2022

BARBARA BUI

SOMMAIRE

Introduction	Commentaires des données chiffrées du semestre	3
Partie 1	Comptes consolidés résumés	4
Partie 2	Principes comptables	8
Partie 3	Notes annexes	14
Partie 4	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière Semestrielle (Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2022)	22
Partie 5	Déclaration du responsable du rapport financier semestriel	23

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ DU 1^{er} SEMESTRE 2022

FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2022 du Groupe Barbara Bui enregistre une croissance de 32% par rapport à la même période en 2021.

Cette performance est principalement due à la reprise de l'activité Retail. En effet, la fréquentation du flag-ship avenue Montaigne n'est plus impactée par les travaux effectués dans son immeuble et le nouveau point de vente Carrefour Croix-Rouge commence à trouver son rythme de croisière. Ainsi, le réseau boutiques en propre affiche une progression de 63% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

L'activité e-commerce poursuit sa dynamique et s'inscrit en croissance de 12% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le chiffre d'affaires Wholesale est en progression de 4% sur la période malgré un environnement économique dégradé affectant l'activité distribution. La politique de gestion prudente sur les zones à risques a permis au Groupe de ne pas être exposé aux encours clients liés au conflit Russo-Ukrainien.

RETOUR À UN TAUX DE MARGE NORMATIF

Au 30 juin 2022, le taux de marge brute s'établit à 63,5% soit une progression de 4,7 pts par rapport au 30 juin 2021. Le Groupe Barbara Bui retrouve, ainsi, son niveau de marge normatif.

UN ARRÊTÉ AU 30 JUIN QUI NE REFLÈTE PAS 50% DE L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

Historiquement, l'arrêté au 30 juin n'est pas représentatif de 50% de l'activité annuelle du Groupe, étant donné la saisonnalité et les livraisons des collections.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant du Groupe affiche une perte de 1,3 M€ contre 1,2 M€ l'an passé.

Le résultat net part du Groupe s'élève à -0,8 M€ grâce notamment à un résultat financier positif.

AUTOFINANCEMENT DU BFR

Au cours de la période, la plus grande attention a été portée sur le contrôle de l'évolution du Besoin en Fonds de Roulement de l'activité. Ainsi, la campagne de production réalisée pour la collection Hiver 2022

a été intégralement autofinancée. En conséquence, la trésorerie au 30 juin 2022 s'élève à 0,3 M€.

La dette financière est uniquement constituée par les Prêts Garantis par l'État, obtenus en avril 2020.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

Malgré la guerre en Ukraine, les carnets de commandes des collections Hiver 2022 et Eté 2023 sont en nette progression par rapport aux saisons N-1 ; grâce, notamment, au retour en présentiel des distributeurs étrangers.

Le Groupe poursuit sa stratégie d'investissements consacrés au développement de son activité e-commerce, confortée par la progression du chiffre d'affaires du site de vente en ligne.

1. COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

1.1 Bilan consolidé au 30 juin 2022

Actif en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
Contrats de Location	1	5 310	1 203
Immobilisations incorporelles	1	47	59
Immobilisations corporelles	1	1 574	1 641
Immobilisation en cours	1		7
Immobilisations financières	1	719	707
Impôts différés	2	34	77
Autres actifs non courants			
Actifs non courants		7 684	3 694
Stocks	3	1 267	1 421
Clients et comptes rattachés	4	389	375
Créances d'impôts courants	9	328	395
Autres créances	5	800	707
Autres actifs courants	5		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		329	1 930
Actifs courants		3 113	4 828
Total de l'actif		10 797	8 522

Passif en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
Capital		1 079	1 079
Primes		4 648	4 648
Réserves consolidées		-3 294	-2 846
Ecart de conversion		-1 633	-1 005
Résultat		-757	-448
Capitaux propres part du groupe	10	43	1 428
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres		43	1 428
Provisions pour pensions et retraites	6	150	130
Provisions pour risques et charges	6		
Dettes financières	7	2 314	2 430
Passifs d'impôts différés	2		
Passifs sur Contrats de Location		3 435	927
Passifs non courants		5 898	3 487
Dettes financières (part à -1 an)	7		8
Provisions pour risques et charges (part à -1 an)	6		59
Fournisseurs et comptes rattachés	8	1 752	1 979
Dettes d'impôts courants	9	65	73
Autres dettes	8	1 093	1 134
Passifs sur Contrats de Location		1 946	354
Passifs courants		4 856	3 607
Total du passif		10 797	8 522

1.2 Compte de résultat consolidé au 30 juin 2022

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Notes	30-juin 2022	30-juin 2021	31-déc 2021
Produits des activités ordinaires	15	5 001	3 785	9 269
Coût des ventes		-1 825	-1 559	-2 803
Marge brute		3 176	2 226	6 466
Frais de commercialisation		-3 713	-2 904	-6 483
Charges administratives		-751	-576	-1 227
Autres produits et charges opérationnels courants	11	-21	56	252
Résultat opérationnel courant		-1 309	-1 198	-992
Autres produits et charges opérationnels	12	48	16	59
Résultat opérationnel		-1 261	-1 182	-933
Résultat financier net	13	522	172	497
Charges d'impôts	14	-18	-20	-12
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-757	-1 030	-448
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat Net - part du groupe		-757	-1 030	-448
Résultat net par action		-1,12	-1,53	-0,66
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650
Résultat dilué par action		-1,12	-1,53	-0,66
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650

1.3 Etat du Résultat Global

Etat du résultat global (en milliers d'euros)	Notes	30-juin 2022	30-juin 2021	31 décembre 2021
Résultat Net	17	-757	-1 030	-448
Variations relatives aux :				
Ecart de conversion		-628	-488	-786
Impôts sur les éléments du résultat global				
Gains et pertes transférables en compte de résultat		-628	-488	-786
Acquisitions / Cessions d'actions Barbara Bui				
Gains et pertes non transférables en compte de résultat				
Résultat global total		-1 385	-1 518	-1 234

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2022

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)	Notes	30-juin 2022	30-juin 2021	31 décembre 2021
Résultat net des sociétés intégrées		-757	-1 030	-448
Amortissements et provisions hors actif circulant		85	153	169
Variation des impôts différés		44	57	96
Plus et moins-values de cession				
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		-628	-820	-183
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence				
Variation des stocks et en-cours	3	154	50	298
Variation des clients et comptes rattachés	4	6	971	920
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	8	-227	961	-931
Variation des autres créances et dettes		-88	1 395	2 056
Variation du besoin en fonds de roulement		-156	3 377	2 343
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-784	2 557	2 160
Acquisitions d'immobilisations	1	-42	-878	-911
Cessions d'immobilisations				305
Incidence des variations de périmètre			5	5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-42	-873	-601
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Incidence des acquisitions et cessions de titres Barbara Bui				
Augmentations de capital en numéraire				
Emissions d'emprunts	7	15	179	180
Remboursements d'emprunts	7	-139	-54	-64
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-124	125	116
Incidence de la variation de cours des devises		-648	-488	-786
Variation de trésorerie		-1 598	1 321	890
Trésorerie d'ouverture		1 929	1 038	1 039
Trésorerie de clôture		330	2 359	1 929
Dont valeurs mobilières de placement				
Dont disponibilités		329	2 359	1 930
Dont découverts bancaires				

1.5 Variation des capitaux propres 30 juin 2022

Variation des Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 079	4 648	866	-219	-3 712	2 662		2 662
Affectation Résultat 2021			-3 712		3 712			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui								
Pertes et gains enregistrés en capitaux propres				-786		-786		-786
Dividendes distribués								
Résultat consolidé 2021					-448	-448		-448
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 079	4 648	- 2 846	-1 005	-448	1 428		1 428
Affectation Résultat 2021			-448		448			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui								
Pertes et gains enregistrés en capitaux propres				-628		-628		-628
Dividendes distribués								
Résultat consolidé 2022					-757	-757		-757
Capitaux propres au 30 juin 2022	1 079	4 648	-3 294	-1 633	-757	43		43

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Cadre général

Les comptes consolidés résumés du premier semestre 2022 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 et les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2022. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 septembre 2022.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2021.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes du premier semestre 2022 ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture, notamment dans la valorisation des actifs tels que les stocks, les créances clients et des passifs et les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations qui ont été établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les normes, amendements et interprétations sont d'application obligatoire à compter des exercices ouverts comme indiqués ci-dessous :

- Améliorations annuelles (cycle 2014-2016) uniquement au titre de de l'amendement IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
L'amendement IFRS 12 porte sur la clarification des obligations d'information à fournir. Il ne produit pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.

- Amendement IAS7 – Etat des flux de trésorerie;

L'amendement à IAS7 vise à améliorer les informations communiquées au sujet des activités de financement du Groupe. Le Groupe ayant des passifs peu complexes inclus dans ses activités de financement et pas d'actifs financiers, cet amendement n'a pas modifié la présentation de la note 7 de l'annexe.

- Application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » au 1^{er} janvier 2018.

Les principaux impacts pour chacun des volets sont les suivants :

Phase 1 « Classement et Évaluation » des actifs financiers : compte tenu de la structure des actifs financier, il n'y a pas d'impact sur les états financiers du Groupe ;

Phase 2 « Provisions » : la norme IFRS 9 requiert l'application du modèle de dépréciation s'appuyant sur les pertes dites « attendues ». Pour les créances commerciales, le risque attaché au recouvrement des créances commerciales de l'activité Retail, est quasi nul.

Pour les activités Wholesale, le Groupe a constaté que, sur ses créances non provisionnées au 31/12/2021, 1,31% des comptes clients n'étaient pas soldés au 30/06/2022.

Phase 3 « Comptabilité de couverture » : le Groupe Barbara Bui ayant une activité opérationnelle d'achat et de vente en dollars, il existe une couverture naturelle du risque de taux. Par conséquent, il n'y a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

- Application de la norme IFRS 15 « produits des activités ordinaires provenant des contrats avec des clients » au 1^{er} janvier 2018.

Les produits des activités ordinaires sont constitués principalement des ventes de marchandises (ainsi que des services attachés à ces ventes).

Les ventes de marchandises, qu'elles soient au travers d'un réseau de distribution de boutiques (activité Retail) ou bien de distributeurs tiers (activité Wholesale), sont reconnues lorsque le Groupe a honoré son engagement de prestation ou de cession envers son client, généralement au moment de la livraison. L'activité web est gérée en interne à tous les niveaux (site web, gestion des stocks, préparation des commandes, encaissements), depuis juillet 2017. Son chiffre d'affaires n'est aujourd'hui pas suffisamment significatif pour être traité comme une activité individualisée dans l'information sectorielle. Les

ventes en ligne sont actuellement incluses dans l'activité Retail tant que les volumes ne sont pas significatifs.

Les ventes de marchandises sont valorisées, à la juste valeur de la contrepartie reçue, hors taxes et nettes des éventuels rabais et remises.

Les conditions de retours sont spécifiques à la vente en ligne, et sont possibles contractuellement sur une période de 14 jours à compter de la date de livraison de la commande.

Le Groupe Barbara Bui a déduit du chiffre d'affaires les retours constatés au cours de cette période contractuelle. La norme IFRS 15 n'a donc pas d'impact dans les comptes au 30 juin 2022.

- Amendement IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée – Etat des flux de trésorerie ;
L'amendement à IFRIC 22 vise à préciser le cours de change à utiliser en cas de règlement anticipé. Le Groupe ayant une couverture naturelle de change, cet amendement ne produit pas d'effets significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.
- Amendement IFRS 2 « Avantages au personnel et paiements à base d'actions », applicable au 1^{er} janvier 2018, ne produit pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.
- IFRS 16 « Contrats de location » : L'application de la norme IFRS 16 consiste, pour tout contrat de location concerné, à reconnaître dans l'Etat de la situation financière consolidée à la date de début de location
 - Un passif sur contrats de location, correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyer fixe futurs relatifs à la durée estimée du contrat de location. Ce passif est présenté séparément pour sa part courante et sa part non-courante.
 - Un Droit d'utilisation sur contrats de location, correspondant à la valeur du Passif sur contrats de location.

En résumé, l'impact dans le compte de résultat de l'application de la norme IFRS 16 se reflète de la manière suivante : dans les Autres produits et charges opérationnels courants, dans le résultat opérationnel courant ; La part variable des loyers et des charges locatives ; La charge d'amortissement linéaire correspondant aux Droits d'utilisation sur contrat de location.

Méthode de transition

Conformément aux dispositions transitoires décrites au paragraphe C5 b) de la norme IFRS 16, Barbara Bui a choisi d'appliquer la méthode de transition dite « rétrospective partielle » consistant à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale dans ses comptes consolidés à la date de première application, à

savoir au 1^{er} janvier 2019. Cette méthode de transition n'autorise pas le retraitement des périodes comparatives.

En application de cette méthode de transition, Barbara Bui a comptabilisé au 1^{er} janvier 2019 :

- Des Passifs courants et non-courants sur contrats de location, au titre des contrats de locations antérieurement classés en tant que contrats de location opérationnelle en application de la norme IAS 17. Ces passifs correspondent à la valeur des paiements de loyers fixes restant actualisés au taux d'emprunt applicable à chacun de ces contrats au 1^{er} janvier 2019 ;
- Des Droits d'utilisation sur contrats de location pour les mêmes contrats, pour le montant du passif sur contrat de location correspondant qui étaient précédemment comptabilisés dans l'Etat de la situation financière consolidée dans les Autres actifs et passifs courants.

Mesure de simplification

En vertu des dispositions transitoires de la norme IFRS 16, Barbara Bui a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes pour l'ensemble des contrats de locations concernés :

- Reprise du périmètre des contrats de location tels que définis par la norme IAS 17 ;
- Exclusion des contrats de location à la durée résiduelle inférieure à un an à la date de transition, soit au 1^{er} janvier 2019 ;
- Utilisation des connaissances à posteriori pour déterminer la durée des contrats de location.

Incidence de la méthode de transition retenue sur les périodes ultérieures

L'application de la méthode de transition dite « rétrospective partielle » suppose, par ses modalités techniques, l'émergence de quelques biais de valorisation par rapport à la méthode rétrospective complète et qui auront une incidence sur les périodes ultérieures.

La prise en compte de la date du 1^{er} janvier 2019 comme date de début de tous les contrats de location en vigueur à la date de transition, indépendamment de leur date effective de début, se traduira sur les périodes ultérieures par une maximisation de la charge d'intérêt sur contrats de location en 2019 et qui ira décroissant, pour ces contrats, tout au long de leur cycle de vie résiduelle, ce qui n'aurait pas été le cas si la méthode rétrospective complète eût été appliquée.

2.2 Faits caractéristiques

Le 1^{er} semestre 2022 est marqué par le contexte géopolitique en Ukraine. Cette crise a peu affecté l'activité distribution dans les pays de l'Est. La politique de gestion prudente sur les zones à risques a permis au Groupe de ne pas être exposé à des encours clients liés à la guerre en Ukraine.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

2.4 Principes comptables et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés du Groupe Barbara Bui, telles indiquées dans le tableau ci-après.

Société	Ville	Pays	% de contrôle (*)	Méthode de conso. (**)
Société mère				
Barbara Bui SA	Paris	France		IG
Filiales				
BBK Holding	New York	Etats-Unis	100 D	IG
BBK Distribution	New York	Etats-Unis	100 I	IG
Kabuki Inc.	New York	Etats-Unis	100 I	IG
BBRD Inc.	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG
BBSCP Inc.	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG
Epure Distribution	Paris	France	100D	IG

(*) D = direct - I = indirect (***) Intégration globale

Méthodes de consolidation

La consolidation réalisée selon la méthode de l'intégration globale a été effectuée sur la base des situations intermédiaires arrêtées par chaque société au 30 juin 2022.

Toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminées.

2.5 Principes comptables du bilan

Actif immobilisé

Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les droits aux baux.

- Les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée comprise entre 3 et 5 ans.
- Les droits aux baux représentent la partie la plus importante des immobilisations incorporelles du Groupe. Sans marché actif, et à durée indéterminée, les droits aux baux restent par conséquent des immobilisations incorporelles non amortissables, mais soumis aux tests de dépréciation de l'unité de trésorerie à laquelle ils sont rattachés.
- Ces tests sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à trois ans. En conséquence, ils ne seront réalisés, lors de l'arrêt intermédiaire, qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans le patrimoine à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations corporelles. En effet, la plupart des actifs correspondant principalement aux agencements de magasins sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage 5 ans ;
- Agencements gros œuvres 10 ans ;
- Bâtiments commerciaux 40 ans ;
- Aménagements 3 à 7 ans ;
- Matériel de transport 4 ans ;
- Mat. et mobilier de bureau 4 ans ;
- Matériel informatique 3 ans.

Lorsque les actifs sont vendus ou cédés, l'écart entre le produit net et la valeur nette comptable des actifs est enregistré respectivement comme un produit ou une charge dans les autres produits et charges opérationnels.

Dépréciation des actifs (IAS 36)

Comme pour les immobilisations incorporelles (droits aux baux) le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Ce test de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les immobilisations incorporelles à durée indéterminée afin de s'assurer que la valeur nette comptable est au moins égale à la valeur recouvrable.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les

éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Stocks et en cours (IAS 2)

Les stocks sont évalués au plus faible soit du coût, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main d'œuvre directe, les fournitures ainsi que les autres coûts directement liés notamment les frais d'approche.

Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont dépréciés à leur valeur nette de réalisation dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks, cessent d'exister.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement total ou partiel de la créance.

Disponibilités (IAS 7 et 39)

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement répondant aux critères suivants (AFG-AFTE 8 mars 2006) :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières ne répondant pas à ces critères sont reclassées en autres actifs non courants.

Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat financier.

Avantages au personnel (IAS 19)

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en

fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière. Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

Actifs et passifs financiers (IAS 32)

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies dans les normes IAS 32. La variation de juste valeur des actifs financiers courants est comptabilisée en résultat.

Instruments financiers « classifications, évaluations et amendements » (IFRS 9)

La norme IFRS 9 consiste à aligner le traitement comptable sur les activités de gestion des risques. L'objectif de cette comptabilité de couverture est de représenter, dans les états financiers, l'effet des activités de gestion de risques de l'établissement bancaire qui utilisent des instruments financiers pour gérer des risques et qui pourraient affecter le résultat net.

Actions Barbara Bui auto détenues

Les actions Barbara Bui détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objet de leur détention. Les résultats de cessions sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

Provisions pour risques et charges (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.6 Principes comptables du compte de résultat

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IFRS 15)

Les produits des activités ordinaires sont constitués principalement des ventes de marchandises, qu'elles soient au travers d'un réseau de distribution de boutiques (activité Retail) ou de distributeurs tiers (activité Wholesale). Les ventes de marchandises sont reconnues lorsque le Groupe a honoré son engagement de

prestation ou de cession envers son client, généralement au moment de la livraison.

Coût des ventes

La rubrique cout des ventes intègre l'ensemble des charges relatives à l'élaboration du Prix de Revient des produits vendus (Achats Matières, Achats d'emballage, sous-traitance de production, achats d'emballage, frais d'approche) ainsi que les variations des provisions pour dépréciation des stocks.

Frais de commercialisation

Les frais de commercialisation sont constitués de l'ensemble des charges externes, salaires et charges sociales, dotations aux amortissements et provisions d'exploitation, relatifs à tous les départements qui participent à la distribution, la création, la promotion et la commercialisation des produits.

Charges administratives

Les charges administratives sont constituées des mêmes typologies de charges pour les départements fonctions de support aux services opérationnels à savoir la direction générale, la finance, le juridique, l'informatique etc...

Frais de publicité et de promotion (amendement IAS 38)

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espace média, les frais de salon et de présentation des collections, la fabrication des catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des produits du Groupe.

Ces frais sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production s'il s'agit de biens, ou lors de leur réalisation s'il s'agit de services.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges :

- qui relèvent des activités ordinaires de l'entreprise sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels courants,
- qui ne relèvent pas de l'activité courante sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les différences temporaires entre résultats fiscaux et sociaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Le taux retenu pour leur évaluation correspond au taux applicable au mode de réalisation le plus probable de la différence temporaire. Les actifs et les passifs d'impôts différés quelle que soit leur échéance sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. La part des impôts différés actifs, dont la récupération ne semble pas pouvoir intervenir à moyen terme n'est pas comptabilisée à l'actif du bilan. En revanche leurs montants sont indiqués pour information en annexe.

Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du Groupe divisé par le nombre total d'actions. Le résultat dilué par action est identique au résultat par action. Aucun instrument dilutif n'existe dans le Groupe.

2.7 Autres principes comptables

Conversion des éléments en devises (IAS 21)

Conversion des comptes des sociétés intégrées

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro, les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euro :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en écarts de conversion.

Autres éléments en devises

Les produits et charges en devises sont convertis au cours moyen mensuel. En fin d'exercice, les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le Groupe Barbara Bui compte 2 secteurs opérationnels, l'activité Boutiques (Retail) d'une part et l'activité Diffusion (Wholesale) d'autre part, qui se distinguent par des coefficients de marge, des montants d'investissement, des charges opérationnelles et des risques clients structurellement différents. Ils correspondent aux 2 axes selon lesquels sont organisés le reporting interne et la gestion du Groupe.

L'activité Boutiques bénéficie de taux de marge brute importants liés à un chiffre d'affaires détail, mais nécessite des investissements corporels et incorporels élevés ainsi que de lourdes charges opérationnelles (loyers et frais de personnels).

L'activité Diffusion génère des marges brutes plus faibles mais nécessite des investissements et des charges opérationnelles plus limités.

Les performances de chacun de ces secteurs sont régulièrement analysées par le P.D.G., principal décideur opérationnel, qui peut alors allouer les ressources nécessaires.

Ces secteurs opérationnels restent issus d'un même métier et sont concentrés au sein d'une même entité juridique, ce qui entraîne nécessairement la mise en commun d'éléments d'actif, de passif et de charges. Aussi par référence à la norme, conduisant à éliminer toute clé de répartition arbitraire dans le but de communiquer une information pertinente, les éléments communs qui ne peuvent être affectés figurent :

- en charges non affectées,
- en actifs ou passifs non affectés.

3 NOTES ANNEXES

Note 1. Immobilisations

Immobilisations	Ecart d'acquisition	Contrats de Location	Immobilisations incorporelles			Immobilisations Corporelles	Immobilisations financières	Immobilisations en cours
			Droits aux baux	Logiciels	Total			
Au 31/12/2021								
Valeur brute	50	5 861	27	541	568	5 249	707	7
Amortissements et dépréciations	-50	-4 657		-509	-509	-3 608		
Valeur nette		1 203	27	32	59	1 641	707	7
Variation								
Acquisition		4 974				39	11	-8
Cessions et reprises								
- Cession Valeur Brute		-246						
- Reprises - amortissements		246						
Amortissement		-867		-12	-12	-105		
Valeur nette au 30/06/2022		5 310	27	20	47	1 574	719	-1
Au 30/06/2022								
Valeur brute	50	10 589	27	541	568	5 288	719	-1
Amortissements et dépréciations	-50	-5 279		-521	-521	-3 713		
Valeur nette		5 310	27	20	47	1 574	719	-1

En application de la norme IFRS 16 à partir du 1^{er} janvier 2019, les contrats de location, étant à l'origine d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, sont comptabilisés en Actif. Les durées de location ont été estimées à partir des périodes non résiliables augmentées des périodes optionnelles de renouvellement le cas échéant, selon les estimations du management. Ainsi les durées vont de 3 à 6 ans. Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer le capital initial est de 2,50%.

L'impact de ce retraitement, correspondant à la valeur des loyers futurs, est de 10 589 K€ en Valeur Brute, au 30 juin 2022, de 5 279 K€ en Amortissements cumulés, et de 5 310 K€ en Valeur Nette.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles correspondent en partie aux travaux d'aménagements du site de Vitry sur Seine, qui devra accueillir les services administratifs.

Les droits aux baux inscrits au bilan pour 27 K€ correspondent aux locaux ayant fait l'objet par le passé d'un rachat de pas de porte, à savoir à fin 2016, le bail du centre administratif (32 rue des Francs Bourgeois). Les autres baux, dont le Groupe est également propriétaire, ont été négociés sans rachat de pas de porte, à savoir 3 boutiques à Paris, qui se situent Avenue Montaigne et rue des Saint Pères et Place Michel Debré (anciennement Carrefour Croix Rouge).

Note 2. Impôts différés

(en milliers d'euros)	au 31/12/2021	Variations de l'exercice	au 30/06/2022
Barbara Bui SA	12	-19	104
Kabubi Inc.		-14	-14
BBK Holding			
BBK Distribution	-48	8	-40
BBSCP		-16	-16
BBRD			
Epure Distribution	2	-2	
Total général	77	-43	34
Impôts différés actifs	77	-43	34
Impôts différés passifs			

Note 3. Stocks

Stocks	Matières 1ères et fournitures	Produits finis	Total
Au 31/12/2021			
Valeur brute	675	1 945	2 619
Dépréciations	-303	-896	-1 199
Valeur nette	372	1 049	1 421
Variation			
Variation des stocks	-223	5	-218
Variation des dépréciations	-30	94	64
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2022	119	1 148	1 267
Au 30/06/2022			
Valeur brute	452	1 950	2 402
Dépréciations	-333	-802	-1 135
Valeur nette	119	1 148	1 267

Les modalités de dépréciation des stocks sont les suivantes :

- Eté N : 10%
- Hiver N-1 : 25%
- Eté N-1 : 50%
- Hiver N-2 : 75%
- Au-delà : 95%

Note 4. Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés	
Au 31/12/2021	
Valeur brute	1 039
Dépréciations	-664
Valeur nette	375
Variation	
Variation des comptes clients	-84
Variation des dépréciations	98
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2022	14
Au 30/06/2022	
Valeur brute	955
Dépréciations	-566
Valeur nette	389

Compte tenu des délais de règlement, la valeur comptable reflète de façon fiable la juste valeur des créances comptabilisées à l'actif.

Tous les clients qui n'avaient pas soldé leurs créances correspondant à la saison A/H 2021 ont été provisionnés au 30/06/2022.

Par ailleurs, une analyse au cas par cas des créances clients est réalisée pour évaluer le risque de non-recouvrement.

Ventilation par ancienneté des créances provisionnées :

Ancienneté (en K€)	Dépréciation	Valeur brute
- 1 an	52	417
1 à 5 ans	446	465
+ 5 ans	67	73
TOTAL	566	955

Note 5. Autres créances et actifs courants

Autres créances	Fournisseurs débiteurs	Avances au personnel	Produits à recevoir	Charges constatées d'avance	Débiteurs divers	Total autres créances	Autres actifs courants
Au 31/12/2021							
Valeur brute	154	25	43	468	16	706	
Dépréciations							
Valeur nette	154	25	43	468	16	706	
Variation							
Variations	120	-4	6	-29	2	95	
Dépréciations							
Valeur nette au 30/06/22	274	21	49	439	18	801	
Au 30/06/22							
Valeur brute	274	21	49	439	18	801	
Dépréciations							
Valeur nette	274	21	49	439	18	801	

Note 6. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en milliers d'euros	31/12/2021	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice Utilisation	Reprise de l'exercice Non utilisée	30/06/2022	Part à - 1 an	Part à + 1 an
Engagement retraite	130	10			140		140
Litiges Prud'homme	59		29	20	10	10	
Litiges commerciaux							
Provisions pour risques et charges	189	10	29	20	150	10	140
Autres produits et charges opérationnels courants	189	10	29	20		10	140
Autres produits et charges							

Provisions pour engagement de retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Table de mortalité hommes TD80/90 et femmes TV80/90,
- Taux de turnover : - 35 ans = 20%, de 35 à 55 ans = 8%, + 55 ans = 0%,
- Taux d'actualisation : 0,98%,
- Revalorisation annuelle des salaires : 2%

Engagement de retraite pour les dirigeants

Néant.

Litiges

Dans le cadre du suivi de litiges prudhommaux déjà existant, le Groupe Barbara Bui a repris 49 K€ sur la période du 1^{er} semestre 2022.

Impôts

Néant.

Note 7. Dettes financières

Emprunts et dettes Financières en milliers d'euros	31/12/2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	30/06/2022	A -1 an	De 1 à 5 ans
Emprunts à taux variable						
Emprunts à taux fixe	2 430		139	2 291	607	1 684
Dépôts						
Comptes courants d'associés	8	15		23	23	
Intérêts à payer						
Total emprunts	2 438	15	139	2 314	629	1 684
Dividendes à payer						
Concours bancaires courants						
Total dettes financières	2 438	15	139	2 314	629	1 684
Passifs sur les contrats de Location	1 281	4 974	874	5 381	1 946	3 435

La société mère Barbara Bui SA a obtenu en avril 2020 un Prêt Garanti par l'État de 2,250 M€. Par ailleurs, elle a acquis la société Epure Distribution au cours du 1^{er} semestre 2021, intégrant ainsi le montant de son Prêt Garanti par l'État dans les nouveaux emprunts de la période pour un montant de 0,18 M€.

Il n'existe aucun emprunt en devise. La seule devise utilisée étant l'euro.

Les seuls emprunts étant garantis par l'État, il n'existe pas d'autres garanties afférentes à ces emprunts.

Les comptes courants d'associés ne sont pas productifs d'intérêts.

Note 8. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et autres dettes	Dettes sur clients (avances et acomptes)	Salaires et dettes sociales	Débiteurs divers	Produits constatés d'avance	Total autres dettes	Fournisseurs
Au 31/12/2021	229	796	109		1 134	1 979
Variations	-38	-15	12		-41	-227
Au 30/06/2022	191	781	121		1 093	1 752

Les avances clients correspondent à des acomptes versés sur les commandes de la saison Hiver 2022.

Le montant inscrit en débiteurs divers correspond au montant d'aide à la prospection perçu sur la période.

Les salaires et dettes sociales sont notamment constituées du reliquat de charges sociales restant à payer, après allègements et exonérations accordés par l'URSSAF. Un étalement de ces dettes a été accepté à l'unanimité par le CCSF sur une période pouvant aller jusqu'à 36 mois.

Note 9. Créances et dettes d'impôts courants

	Actif			Passif		
	Créances d'impôt société et CICE	Créances Fiscales hors IS	Total	Dettes d'impôts sociétés	Dettes fiscales hors IS	Total
Impôts courants						
Au 31/12/2021	111	285	396		73	73
Variations	26	-94	-68		-8	-8
Au 30/06/2022	137	191	328		65	65

Note 10. Capitaux propres

Au 30 juin 2022, le capital est constitué de 674 650 actions (stable depuis le 31 décembre 2017), entièrement libérées, au nominal de 1,60 €.

441 215 actions bénéficiaient au 30 juin 2022 d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de quatre ans.

Au 30 juin 2022, la valeur brute des actions Barbara Bui détenues en propre s'élevait à 74 K€ et le retraitement des plus ou moins-values sur les cessions effectuées sur l'exercice ont un impact non significatif sur les capitaux propres.

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto détenues. La société ne versera pas de dividende en 2022 au titre de l'exercice 2021.

Note 11. Autres produits et charges opérationnels courants

Autres produits et charges opérationnels courants (en milliers d'euros)	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Royalties et autres redevances			
CICE et Crédit d'impôt recherche			
Pertes et gains sur cessions d'actif			
Pertes et gains sur créances (*)	-32	-42	136
Litiges, procès et autres produits et charges		2	-4
Remboursements sinistres et transfert de charges	11	96	120
Divers			
Autres produits et charges opérationnels courants	-21	56	252

(*) Correspondant essentiellement aux dotations / reprises sur provision pour dépréciation des créances clients et aux pertes sur créances irrécouvrables.

Note 12. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels (en milliers d'euros)	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Dotations et reprises de provisions pour risque IS			
Dotations et reprises en marge des activités courantes			
Litiges et procès en marge des activités courantes	48	10	54
Pertes et Gains sur cessions d'actif hors exploitation	5	5	5
Autres produits et charges opérationnels	48	15	59

L'impact du change sur le résultat financier est lié à l'évolution du taux USD / EURO entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022.

Note 14. Charges d'impôts

(en milliers d'euros)	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Impôts exigibles	-30	-56	10
Impôts différés			
Autres Impôts (CVAE...)	12	36	-22
Total	-18	-20	-12

Note 13. Résultat financier net

Résultat financier net en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Produits de placement			
Intérêts d'emprunts IFRS16	-73	-44	-63
Coût de la dette financière nette	-73	-44	-63
Escomptes accordés	2	3	2
Autres			1
Autres produits et charges financiers	2	3	3
Différences de change	704	66	195
Provisions pour perte de change	-111	147	363
	594	213	557
Résultat financier net	522	172	497

Note 15. Secteurs opérationnels

En ce qui concerne les actifs et passifs non affectés par secteur d'activité, il convient de se reporter aux remarques formulées dans les principes comptables au paragraphe secteurs opérationnels (IFRS 8).

Résultats sectoriels par activité

	30-juin-22			30-juin-21			31-déc-21		
	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total
Produits sectoriels	2 943	2 058	5 001	1 810	1 975	3 785	4 869	4 400	9 269
Résultat sectoriel	142	-683	-541	-552	-177	-729	-121	358	237
Charges non affectées			-768			-470			-1 229
Résultat opérationnel courant			-1 309			-1 198			-992
Autres produits et charges opérationnels			48			16			59
Résultat opérationnel			-1 261			-1 182			-933
Résultat financier net			522			172			497
Charges d'impôts			-18			-20			-12
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession			-757			-1 030			-448
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession									
Résultat Net			-757			-1 030			-448

Note 16. Produits des activités ordinaires par zones géographique

Chiffre d'affaires	30/06/2021	%	31/12/2021
France	4 296	86%	7 669
Europe hors France	389	8%	706
USA / Canada	171	3%	273
Pays de l'Est	70	1%	473
Asie / Pacifique			14
Afrique / Moyen-Orient	69	1%	134
Autres	6	1%	
TOTAL	5 001	100%	9 269

Note 17. Etat du résultat global

A l'exception des résultats sur cessions de titres Barbara Bui qui ne font pas partie des éléments à présenter dans l'état du résultat global, aucun autre retraitement, à l'exception de l'impact de la variation des écarts de conversion, n'est affecté directement en capitaux propres.

Note 18. Engagements donnés et reçus

Engagements financiers (en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	- 1 an	1 à 5 ans
Engagements reçus	2 291	607	1 684
Effets escomptés sur l'exercice			
Cautions pour loyers			
Intérêts sur emprunts à payer	67	23	44
Total	2 358	630	1 728

Dettes garanties par des sûretés réelles (en milliers d'euros)	Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens
Dettes sociales	295	295	NA

La société mère, Barbara Bui SA, a obtenu en avril 2020 un Prêt Garanti par l'Etat de 2,25 M€. La société Epure Distribution, avait pour sa part obtenu un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 0,1 8M€. Aucune sûreté n'a été prise pour garantir ces emprunts.

Le Président a pris l'engagement d'augmenter ses avances en compte courant en fonction des besoins de trésorerie du Groupe.

Note 19. Risques financiers

Risques de change

L'évolution du dollar par rapport à l'euro est un élément qui affecte la compétitivité du Groupe sur le marché local américain et notamment en cas de baisse du dollar, le pouvoir d'achat de la clientèle américaine voyageant à l'international.

Néanmoins, l'exposition du Groupe face aux variations de la devise américaine est relative du fait de la fermeture des boutiques en propre sur le sol américain, et donc, de l'inactivité des filiales américaines, en dehors de BBK Distribution. Les impacts de taux sont donc liés aux pertes passées, déjà financées par le groupe. Une augmentation de 10% de l'USD entraînerait une revalorisation des capitaux propres du groupe de 1 109 K€, à l'inverse une baisse 10% entraînerait cette fois une diminution des capitaux propres du groupe de 1 109 K€.

Aucune disposition particulière n'a été prise pour couvrir ce risque car les flux réels de transaction annuels sont faibles suite à la fermeture des boutiques en propre, et les politiques de couvertures engendreraient des coûts supérieurs aux économies attendues.

En milliers	USD
Passifs	-39
Actifs	202
Position nette avant gestion	163
Hors bilan	Néant
Position nette après gestion	163

Risques de taux

Le seul emprunt au 30/06/2022 est le Prêt Garanti par l'État. Cet emprunt étant à taux fixe, il ne présentera pas de risque de taux.

Risque actions

L'Assemblée Générale du 30 juin 2021 a décidé de renouveler la mise en œuvre du programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois. Cette autorisation expirera le 25 décembre 2022.

Au 30 juin 2021, le Groupe détenait 14 771 actions valorisées à 8,80 € soit 130 K€, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

Risque de liquidité

Le Groupe au 30 juin 2022 dispose d'une trésorerie nette des concours bancaires de 329 K€.

Pour financer son activité courante, le Groupe dispose de son cash-flow opérationnel, d'autorisations bancaires ainsi que des comptes courants d'actionnaires.

En raison des répercussions du contexte sanitaire, le Groupe a négocié un échelonnement des échéances de certains baux et dettes sociales.

La société a effectué une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir en 2022.

Note 20. Passifs éventuels

A la date d'arrêt des comptes, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

Note 21. Entreprises liées

A notre connaissance, le groupe Barbara Bui n'a pas conclu de nouvelles transactions significatives avec des entreprises liées au cours du semestre 2022. La nature des transactions sur le 1^{er} semestre 2022 correspond aux conventions décrites dans les états financiers au 31 décembre 2021.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451 1 2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BARBARA BUI, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une

assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris, le 29 septembre 2022

Les Commissaires aux comptes

SEREC AUDIT
Antoine GAYNO

ACA NEXIA
Laurent CAZEBONNE

5. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants

Paris, le 29 septembre 2022
William Halimi
Président Directeur Général

survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.